

## INSCRIPTION 2<sup>e</sup> ANNÉE - RENTRÉE 2019

**Votre inscription en 2<sup>e</sup> année CPGE est validée seulement si vous avez retourné votre dossier avant le : Mercredi 3 juillet 2019**

### **VOUS AVEZ ÉTÉ ADMIS(E) EN 2<sup>e</sup> ANNÉE**

#### **Votre réinscription n'est pas automatique**

Vous devez retourner votre dossier d'inscription (complété des pièces justificatives) au secrétariat CPGE avant la date butoir.

passé celle-ci, votre place en 2<sup>e</sup> année ne sera plus assurée.

### **VOUS ÊTES REDOUBLANT(E)**

Vous devez joindre à votre dossier vos résultats écrits aux concours 2019.

En fonction de votre classement et des capacités d'accueil, **votre demande reste conditionnelle** jusqu'à une confirmation de l'établissement.

*J'informe l'établissement sans délai si je ne maintiens pas ma demande en 5/2.*

Vous devrez confirmer votre décision finale par mail avant le 22 août 2019 et vous aurez jusqu'au 28 août pour finaliser votre dossier (*attestation CVEC*).

### **Constituer votre dossier :**

### **CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE**

Cette somme forfaitaire (*91€ pour l'année 2019-2020*) est à régler directement par internet au CROUS de Créteil. Vous devez joindre à votre dossier d'inscription le justificatif de règlement. Les boursiers doivent fournir l'attestation d'exonération.

### **INSCRIPTION EN RÉGIME CUMULATIF**

L'inscription en parallèle dans une université partenaire reste obligatoire pour votre 2<sup>e</sup> année. Vous pouvez changer votre choix d'université.

La campagne d'inscription ouvrira mi-octobre. Vous devrez finaliser celle-ci à ce moment (*dossier + règlement des frais d'inscription ; environ 200€*).

Vous devrez ensuite nous transmettre sans délai le certificat de scolarité délivré par l'université.

### **ÉTUDIANT BOURSIER**

Vous devez remettre avec votre dossier d'inscription en 2<sup>e</sup> année, la notification conditionnelle de bourse pour l'année 2019/2020 délivrée par le CROUS de Créteil, afin que le lycée confirme votre statut d'étudiant boursier et déclenche la mise en paiement de votre bourse.

## INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

Le Français figure à l'écrit de tous les concours et, depuis 1992, à l'oral de certains d'entre eux. Les coefficients sont variables mais l'épreuve de Français joue toujours un rôle discriminant. Elle intervient dans le classement des candidats et certaines notes sont éliminatoires.

Les épreuves, variables selon les concours, sont principalement axées sur le **résumé** et la **dissertation** : elles exigent de vous une expression correcte et aisée, mais aussi une réflexion de qualité.

Les sujets portent sur un programme qui change chaque année (attention : à l'issue de la 2<sup>e</sup> année, vous pouvez aussi être interrogé sur le programme abordé l'année précédente). Pour 2019-2020 il s'agit du thème « la démocratie », et les œuvres à vous procurer sont les suivantes :

*de la démocratie en Amérique* de Alexis de Tocqueville (*T II, livre 4 Ed Garnier Flammarion*)

*L'assemblée des femmes – Les cavaliers* de Aristophane (*traduction Marc-Jean Alfonsi – éditions GF Poche*)

*Complot contre l'Amérique* de Philip Roth (*traduction Josée Kamoun – éditions Folio*)

## RAPPEL TRÈS IMPORTANT

Vous ne pouvez pas vous inscrire comme « interne » sans un accord préalable validé par le Proviseur.

Sauf cas exceptionnel examiné à la rentrée, les 5/2 ne sont pas repris en internat.

Votre badge de restauration reste valable pour cette 2<sup>e</sup> année. Pour les nouveaux arrivants, il vous sera distribué lors de la journée de rentrée.